

Informations pratiques

Centre Hospitalier du Mans
194 avenue Rubillard
72037 Le Mans cedex 9



02 43 47 99 58

www.ch-lemans.fr

Consultations d'urgences médico-judiciaires

Bâtiment Fontenoy, à proximité des Urgences Adultes
Horaires : du lundi au vendredi, de 8h à 18h

Consultations de psycho-traumatisme

Secteur A, Bâtiment Henri EY
Horaires : du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h

Centre de planification

Bâtiment Aliénor, niveau 3
Horaires : du lundi au vendredi, 9h à 12h et de 14h à 17h

Les consultations sur réquisition sont gratuites pour la victime. Elles sont à la charge de la justice.

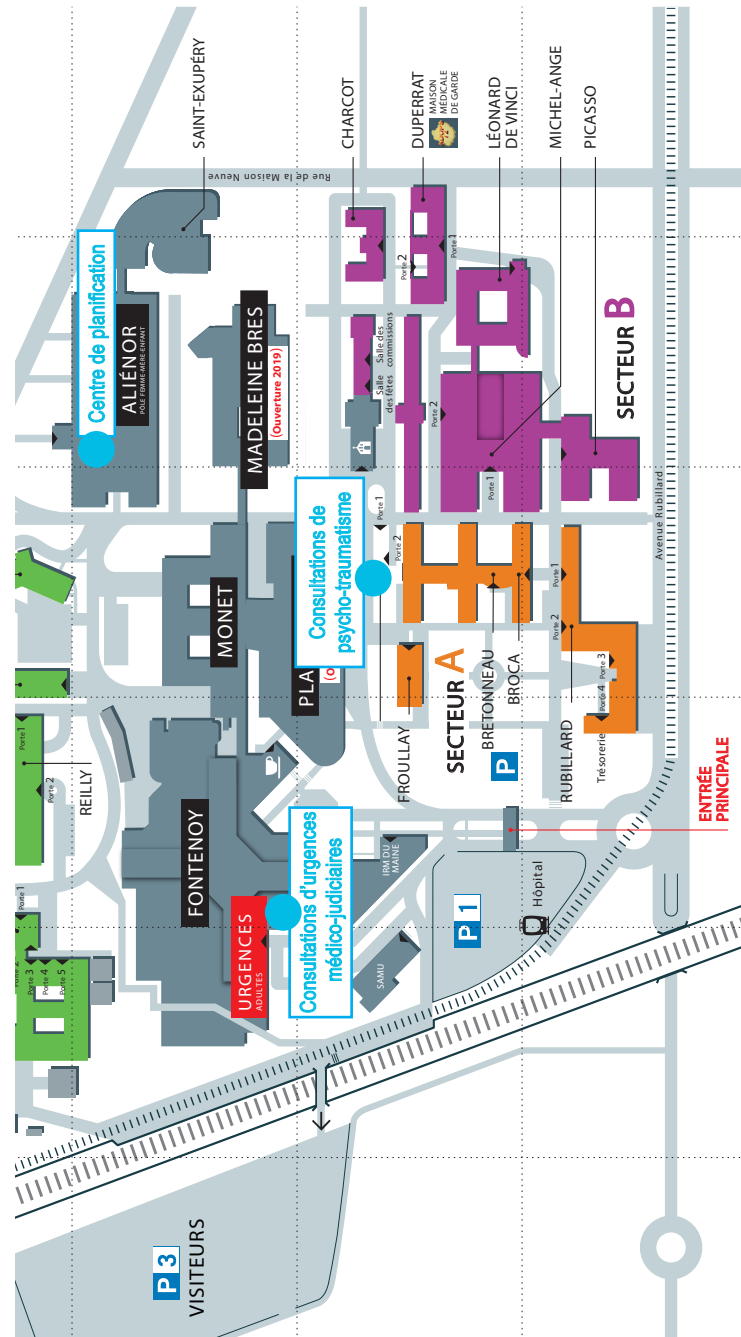
Les consultations spontanées, sans réquisition, sont payantes (prises en charge par la sécurité sociale et la mutuelle).



Centre d'accueil et d'orientation des victimes de violences

Accueillir et prendre en charge les personnes victimes d'agressions physiques, sexuelles ou psychologiques, que les violences soient volontaires ou accidentelles, que la personne ait déposé plainte ou non.

02 43 47 99 58



Notre rôle

Le centre d'accueil et d'orientation des victimes de violences est un service hospitalier destiné à accueillir :

- les victimes de tout type d'agression (violences physiques, violences conjugales, accident de la voie publique, violences morales, agressions sexuelles).
- les enfants victimes de maltraitance : la prise en charge est alors réalisée en étroite collaboration avec la plate-forme de prise en charge des enfants victimes de maltraitance dépendante du service de pédiatrie.

C'est un espace d'écoute autour des difficultés rencontrées et un lieu d'informations sur les conséquences des expériences traumatiques.

C'est un lieu d'examen et d'expertise médico-légale.

Les psychologues y reçoivent, à sa demande, toute personne victime et proposent des entretiens de soutien, une prise en charge psychothérapeutique ou une orientation en fonction des besoins.

Les sage-femmes conseillères conjugales du centre de planification sont disponibles pour des entretiens individuels et des consultations sur les questions se rapportant à :

- la vie de couple et à la fonction parentale,
- les conflits au sein du couple ou de la famille,
- les situations de violences intra-familiales.

Les moyens mis à votre disposition

Le centre d'accueil et d'orientation des victimes de violences est composé :

- de médecins-légistes pour les consultations médico-judiciaires,
- de psychologues pour les consultations de psycho-traumatisme,
- de sage-femmes conseillères conjugales au centre de planification,
- d'un secrétariat pour la coordination des intervenants, la gestion des rendez-vous et le suivi des dossiers.

Les victimes sont accueillies sur rendez-vous.

Secrétariat médical : 02 43 47 99 58

Du lundi au vendredi, de 8h à 18h

et le samedi, de 8h à 12h30

Une association d'aide aux victimes vous propose des permanences (information juridique, accompagnement aux audiences...) :

France Victimes 72 - Cité judiciaire
Avenue Pierre Mendès-France - 72000 Le Mans
Tél : 02 43 83 78 22
Site internet : www.asav72.fr

La prise en charge

Les victimes sont accueillies pour une prise en charge globale, pluri-professionnelle et coordonnée.

Nous analyserons avec vous, votre situation et vos besoins afin de vous proposer un parcours adapté.

